



Axes prioritaires 2014-2020 de la Fondation humanitaire CRS

La Fondation humanitaire CRS finance des projets et des activités qui contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie CRS. En sa qualité d'organe stratégique de l'institution, le Conseil de la Croix-Rouge arrête des objectifs à moyen terme contraignants (cf. art. 9 al. 1 let. e du règlement de la fondation). Les axes prioritaires suivants sont directement dérivés des orientations inscrites dans la Stratégie 2020 de la CRS, elles-mêmes fondées sur les domaines d'activités clés et les compétences clés.

1. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Santé en Suisse (orientation stratégique 3)
2. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Intégration sociale en Suisse (orientation stratégique 4)
3. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Recherche et sauvetage bénévoles (orientation stratégique 5)
4. Projets et activités dans le domaine d'activités clés Gestion de catastrophes et coopération au développement dans le secteur de la santé (orientation stratégique 6)
5. Projets et activités dans le secteur de la formation non formelle dans les domaines d'activités clés Santé, Intégration sociale ainsi que Recherche et sauvetage (orientation stratégique 7)
6. Projets et activités destinés à promouvoir et à renforcer les compétences clés Bénévolat et Activités de jeunesse (orientation stratégique 9)

Berne, le 12 décembre 2013

Annemarie Huber-Hotz
Présidente

Markus Mader
Directeur